



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101081

VALABLE JUSQU'AU 08/03/2024

ÉDITÉ LE 10/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS EN CHAMPAGNE

Siret : 450 309 703 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4404371

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54645465

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 54645465

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : LEBON SARL

98 RUE PAUL VALERY
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 64 19 65

Portable : 06 72 09 50 22

Site Internet : www.lebon-eco-energie.fr

E-mail : sarl-lebon@orange.fr

Responsabilité légale :

LEBON CEDRIC CO-GÉRANT

Fax : 03 26 65 26 72

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/06/2022
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/06/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	30/06/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/06/2022
o Isolation des combles perdus	28/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.